



Conseil communal  
1648 Hauteville  
(Gruyère)

Hauteville, le 20 février 2025

### **MISE A L'ENQUETE**

La Commune de Hauteville met à l'enquête, selon la procédure ordinaire

**du 28 février 2025 au 28 mars 2025,**

**le dossier déposé par le bureau Artefact au nom de la commune d'Hauteville**

**pour la mise en consultation publique de l'adaptation du plan d'aménagement local**

- **Inscription au plan d'affectation des zones, des bâtiments non soumis à l'IBUS au sens de l'art. 80 al. 4 ReLATeC.**
- **Nouvel art. 10b au Règlement communal d'urbanisme, relatif aux bâtiments non soumis à l'IBUS au sens de l'art. 80 al. 4 ReLATeC.**

Les plans sont déposés au secrétariat communal. Ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture du bureau communal. Les remarques éventuelles sont à formuler par écrit à la Commune de Hauteville, route de la Gruyère 118, 1648 Hauteville, **jusqu'au 28 mars 2025**

**Le Conseil communal de Hauteville**